



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent quarante et unième session

Rome, 3-7 novembre 2025

**La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture
durables – progrès accomplis au cours de l'exercice
biennal et voies à suivre**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Kaveh Zahedi
Directeur

Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB)

Tél.: +39 06570 53035

Courriel: OCB-Director@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le monde s'intéresse de plus en plus à la bioéconomie, un nombre croissant de pays et de régions adoptant des stratégies spécialement consacrées à cette question. Cependant, la coopération demeure fragmentée, d'où les appels lancés en faveur d'une cohérence de l'action et d'une collaboration internationale. Plusieurs instances multilatérales, dont le G20, ont fait avancer les discussions sur les principes, les critères d'évaluation et d'autres questions essentielles.
- La FAO est la première entité des Nations Unies à élever la bioéconomie au rang de priorité institutionnelle. En effet, son Cadre stratégique 2022-2031 comprend un domaine prioritaire du Programme (DPP) intitulé «La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables» (volet AE 2 des DPP). Conformément au Plan à moyen terme 2026-2029, les activités de la FAO relatives à la bioéconomie s'articulent autour des quatre grandes composantes suivantes: 1) données, informations et connaissances; 2) partenariats; 3) cohérence des politiques; 4) innovations en matière de bioéconomie sur le terrain.
- Au cours de l'exercice biennal 2024-2025, les organes directeurs de la FAO ont approfondi les discussions sur la bioéconomie, la Conférence ayant réaffirmé l'importance de celle-ci à sa 44^e session et souligné qu'il importait de veiller à la cohérence des politiques, de renforcer les capacités et de partager les connaissances. Les comités techniques et les conférences régionales de la FAO ont défini des priorités, parmi lesquelles figurent la facilitation des partenariats, l'adoption d'approches circulaires, la tenue de consultations inclusives, l'amélioration des moyens de subsistance, la création de chaînes de valeur respectueuses de la biodiversité et la mise en place de systèmes d'élaboration de politiques et de suivi à l'échelle régionale.
- Pour donner suite aux mandats mondiaux qui lui ont été confiés en matière de bioéconomie à la 27^e session du Comité des forêts et à la 29^e session du Comité de l'agriculture, la FAO a lancé un processus visant à établir un partenariat multipartite mondial sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables. À l'issue de la 27^e session du Comité des forêts, la FAO a lancé une série de webinaires en vue de préparer une conférence internationale sur la bioéconomie fondée sur les forêts qui devrait se tenir au début de l'année 2026. En outre, à la suite de la 29^e session du Comité de l'agriculture, la FAO a aidé le Bureau du Comité à réfléchir à des options concernant l'organisation d'un dialogue entre les membres sur le thème de la bioéconomie.
- En ce qui concerne le prochain exercice biennal (2026-2027) et les perspectives pour l'après, la FAO continuera de superviser l'action menée pour harmoniser les cadres relatifs au suivi et à l'évaluation de la bioéconomie, en tirant parti de son pouvoir fédérateur afin de faciliter la collaboration multilatérale dans le domaine de la bioéconomie et de promouvoir l'utilisation des innovations en la matière, l'objectif étant de favoriser la transformation des systèmes agroalimentaires au moyen d'approches programmatiques axées sur les résultats, conformément au thème biennal 2026-2027, à savoir «Promouvoir l'innovation au service de la sécurité alimentaire».

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

Le Comité du Programme est invité à prendre note de l'évolution des travaux de la FAO relatifs à la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a salué le rôle moteur que la FAO continuait de jouer et les progrès réalisés s'agissant de faire avancer les travaux sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables, alors que la biodiversité suscite un intérêt croissant dans le monde et que la collaboration se consolide dans ce domaine.**
- **a encouragé la FAO à mettre davantage l'accent sur les données, les informations et les connaissances, ainsi que sur les partenariats, la cohérence des politiques et l'exploitation des innovations en matière de bioéconomie, conformément au Cadre stratégique révisé 2022-2031 et aux recommandations formulées lors de la 44^e session de la Conférence de la FAO.**
- **s'est félicité que des informations aient été fournies sur les progrès faits dans l'examen des options concernant l'éventuelle tenue d'un dialogue entre les membres sur la bioéconomie et les consultations en vue de l'établissement d'un partenariat multipartite mondial sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables, et a dit attendre avec intérêt les délibérations des membres au sein des organes directeurs compétents de la FAO, notamment le Conseil, sachant qu'il est essentiel d'avoir un dialogue ouvert et de se concerter avec l'ensemble des régions et des parties prenantes.**

I. Introduction

1. La bioéconomie suscite de plus en plus d'intérêt au niveau mondial. Vingt-trois pays ont déjà adopté des stratégies nationales consacrées à la bioéconomie et trois stratégies multinationales ont été établies dans ce domaine, sans compter que 15 autres stratégies au moins sont en cours d'élaboration¹. Si l'on inclut les stratégies ayant trait aux biosciences, ce chiffre passe à près de 60². Bien que la reconnaissance croissante du potentiel de la bioéconomie pour le développement national et régional soit encourageante, le cadre actuel de gouvernance mondiale de la bioéconomie reste fragmenté. En conséquence, les pays cherchent à améliorer la cohérence en s'appuyant sur la coopération internationale.
2. Cette dynamique mondiale se retrouve dans diverses instances, et tout particulièrement dans l'initiative sur la bioéconomie du G20. Lancée sous la présidence brésilienne du G20 en 2024, l'initiative a donné lieu à l'élaboration de dix principes de haut niveau volontaires sur la bioéconomie qui ont été approuvés lors du sommet des dirigeants du G20, lesquels ont reconnu «le potentiel remarquable de la bioéconomie pour contribuer à la construction d'un avenir durable et favoriser la croissance économique pour tous»³.
3. Cette vision s'est poursuivie sous la présidence sud-africaine du G20 en 2025, un accent particulier étant mis sur la définition de critères d'évaluation afin de favoriser une compréhension commune de la bioéconomie, la fourniture d'un appui adapté au contexte africain, le recours à des mécanismes de financement novateurs et le renforcement des partenariats de réalisation au niveau mondial⁴.
4. Le communiqué du Sommet mondial de la bioéconomie 2024⁵ et celui de la Conférence des ministres de l'agriculture, tenue à Berlin en 2025⁶ ont mis l'accent sur la nécessité de prendre des engagements clairs en faveur d'une collaboration multilatérale plus structurée en matière de bioéconomie. Dans le second communiqué, les ministres se sont en outre dits favorables à l'établissement d'un partenariat multipartite mondial sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables, qui serait facilité par la FAO.
5. Le nombre de documents offrant des perspectives et des orientations sur la bioéconomie est également en augmentation. Depuis 2023, plusieurs institutions et initiatives internationales,

¹ FAO. 2023. *Dashboard on bioeconomy strategies and related actions for sustainable development*. [En ligne]. Rome. [Consulté le 11 juillet 2025] <https://www.fao.org/in-action/sustainable-and-circular-bioeconomy/dashboard/en/>.

² Gomez San Juan, M., Harnett, S., et Albinelli, I. 2023. *Sustainable and circular bioeconomy in the climate agenda: Opportunities to transform agrifood systems*. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/items/79fe360c-71bc-4718-aa9d-28953e641181>.

³ Présidence brésilienne du G20. 2024. *Déclaration des dirigeants du G20 à Rio de Janeiro* (en anglais). <https://g20.org/wp-content/uploads/2024/11/G20-Rio-de-Janeiro-Leaders-Declaration-EN.pdf>.

⁴ Commission européenne. 2025. La Commission européenne a participé aux premières réunions du Groupe de travail du G20 sur la recherche et l'innovation et de l'initiative sur la bioéconomie du G20. [En ligne]. [Consulté le 1^{er} septembre 2025] https://research-and-innovation.ec.europa.eu/news/all-research-and-innovation-news/european-commission-participated-inaugural-meetings-g20-research-and-innovation-working-group-and-2025-03-12_en.

⁵ IACGB (Conseil consultatif international sur la bioéconomie mondiale). 2024. Communiqué issu du Sommet mondial de la bioéconomie 2024 (en anglais). <https://gbs2024.org/wp-content/uploads/2024/10/IACGB-Communique-24October2024.pdf>.

⁶ GFFA (Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture). 2025. *Communiqué final de la 17^e Conférence des ministres de l'agriculture tenue à Berlin en 2025: l'agriculture au service d'une bioéconomie durable* (en anglais). https://www.bmlch.de/SharedDocs/Downloads/EN/International-Affairs/gffa-2025-communique-en.pdf?__blob=publicationFile&v=2.

7. Le présent document récapitule les nouveaux faits marquants survenus au niveau mondial concernant la bioéconomie et fournit des informations actualisées sur l'action menée en 2024-2025 par la FAO pour promouvoir le rôle clé de la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables, notamment dans le cadre des débats tenus au sein de ses organes directeurs. Il présente également les perspectives pour 2026-2027 et au-delà.

II. Activités de la FAO relatives à la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables dans le contexte du Programme de travail et du budget pour 2024-2025

8. Dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables est l'un des 20 domaines prioritaires du Programme (volet AE 2 des DPP), rattaché à l'objectif d'*amélioration de l'environnement*. La FAO est ainsi la première entité des Nations Unies à élever la bioéconomie au rang de priorité stratégique institutionnelle et à accorder une telle importance à cette question, ce qui confirme son rôle moteur pour ce qui est de promouvoir la bioéconomie et la contribution essentielle de celle-ci à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), notamment de l'objectif 12 sur l'établissement de modes de consommation et de production responsables²⁰. Le volet AE 2 des DPP est défini comme suit: «promotion d'une bioéconomie durable qui trouve le point d'équilibre entre valeur économique, protection sociale, sécurité alimentaire et nutrition, et viabilité écologique par la formulation et la mise en œuvre de politiques et de pratiques cohérentes fondées sur des données concrètes dans les microenvironnements et les macroenvironnements, en appliquant de nouvelles solutions dans les domaines technologique, organisationnel et social.»

9. Le Plan à moyen terme 2026-2029 de la FAO préconise une approche transformatrice de la bioéconomie, ce qui marque un changement de stratégie visant à limiter la mise au point d'exposés généraux pour privilégier des solutions concrètes, adaptées au contexte, et des approches programmatiques. Il y est souligné qu'il faut veiller à assurer une participation inclusive des femmes, des jeunes, des peuples autochtones et d'autres groupes vulnérables au développement de la bioéconomie²¹.

10. Le volet AE 2 des DPP comprend quatre composantes thématiques:

- a) **améliorer l'accès aux données, aux informations et aux connaissances pour aider à évaluer la taille, les arbitrages et le potentiel de la bioéconomie au service de systèmes agroalimentaires durables;**
- b) **forger des partenariats entre les États, les partenaires de développement, la société civile, les établissements de recherche, le secteur privé et d'autres parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables;**
- c) **améliorer la cohérence des politiques et intégrer la bioéconomie dans les programmes nationaux de développement;**
- d) **déployer des innovations en matière de bioéconomie sur le terrain grâce à des dispositifs de financement innovants dans le cadre d'approches programmatiques, en mettant l'accent sur la prévention et la réduction de la pollution (notamment par le plastique) et des pertes et du gaspillage de produits alimentaires, à tous les stades des chaînes de valeur, ainsi que sur les systèmes urbains²².**

²⁰ Document C 2025/7: <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/1d27a320-ba29-49e1-bd8c-6451740cb254/content>.

²¹ FAO. 2025. *Plan à moyen terme 2026-2029 et Programme de travail et budget 2026-2027 du Directeur général*. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/7cbee7dd-3ed7-4bfc-ac71-0dd362da43a0/content>.

²² *Ibid.* Une évaluation des liens avec d'autres DPP, tels que la mise en place de systèmes alimentaires urbains durables (AE 4) et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires (AN 4) est en cours.

Les progrès accomplis en 2024-2025 concernant chaque composante sont détaillés ci-après.

11. La FAO poursuit l'action menée pour enrichir et affiner **les données, les informations et les connaissances** sur lesquelles s'appuie le développement de la bioéconomie, et les rendre accessibles à un large éventail de publics. Par exemple, elle a publié en 2024 les rapports intitulés *Bioeconomy for food and agriculture: A global stocktaking study* (La bioéconomie au service de l'alimentation et de l'agriculture – état des lieux mondial)²³ et *Bioeconomy for food and agriculture: A global opportunity position paper* (La bioéconomie au service de l'alimentation et de l'agriculture: un enjeu mondial – Note d'information)²⁴. Publié en 2025, le document intitulé *Indicators for sustainable bioeconomy: Towards building a monitoring and assessment framework* (Indicateurs de la bioéconomie durable: vers l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation), qui s'accompagne d'une base de données répertoriant plus de 4 000 indicateurs soigneusement choisis, a été élaboré par la FAO en étroite collaboration avec l'initiative sur la bioéconomie du G20²⁵. Un ordre de priorité a été établi afin d'aider les parties prenantes à choisir les indicateurs dans la base de données en suivant des étapes pas à pas, l'objectif étant de pouvoir comparer plus facilement les résultats obtenus en matière de bioéconomie dans différents contextes. Des documents plus courts, tels que le rapport intitulé *Globefish Insights: Unlocking the promise of Bioeconomy in Aquatic Food Systems*²⁶ ou une contribution soumise à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui souligne le rôle que la bioéconomie pourrait jouer pour atténuer le changement climatique grâce à la gestion des déchets²⁷, ont permis de mettre en avant les possibilités qu'offrait la bioéconomie dans certains domaines d'intérêts. Les aspects socioéconomiques de la bioéconomie sont étudiés dans des publications telles que le document intitulé *Youth-led initiatives in the bioeconomy* (Initiatives menées par les jeunes dans le domaine de la bioéconomie)²⁸. En parallèle, des ressources statistiques actualisées sur les forêts, telles que le rapport *Global forest product facts and figures 2023*²⁹, fournissent des données essentielles sur les bioproduits forestiers (tendances en matière de production, de commerce et de consommation), la prochaine édition étant en préparation. En 2024, FAOSTAT a lancé une nouvelle base de données sur la bioénergie, qui regroupe des données allant des années 1990 à nos jours et couvrant plus de 200 pays et territoires³⁰. Des publications telles que les documents intitulés *Building a sustainable bioeconomy in Africa through forest products*³¹, *Fostering linkages between sustainable wood supply and forest and landscape restoration in Asia and the Pacific*³², *Promoting bioeconomy through agriculture practice in Eastern Europe and Central Asia*³³

²³ Albinelli, I., Gomez San Juan, M., Lester, G., Nijmeijer, M., et Neretin, L. 2024. *Bioeconomy for food and agriculture: A global stocktaking study*. Document de travail sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles n° 101. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cd2490en>.

²⁴ FAO. 2024. *Bioeconomy for sustainable food and agriculture: a global opportunity – Position paper*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1976en>.

²⁵ FAO. 2025. *Indicators for sustainable bioeconomy: Towards building a monitoring and assessment framework*. <https://doi.org/10.4060/cd6761en>.

²⁶ FAO. 2025. *Globefish Insights: Unlocking the promise of Bioeconomy in Aquatic Food Systems*. <https://openknowledge.fao.org/items/837849ea-c01c-4395-aa0e-fd53b44ff9f8>.

²⁷ FAO. 2025. *Contribution soumise par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques concernant le Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation et l'application des mesures correspondantes, conformément aux paragraphes 8 et 11 de la décision 4/CMA.4*. https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/Documents/202507251541---MWP_6th-Dialogue_FAO-submission.pdf.

²⁸ FAO. 2024. *Youth-led initiatives in the bioeconomy*. <https://www.fao.org/agrifood-economics/publications/detail/en/c/1708091/>.

²⁹ FAO. 2024. *Global forest product facts and figures 2023*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd3650en>.

³⁰ <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/BE>.

³¹ FAO. 2024. *Building a sustainable bioeconomy in Africa through forest products*. <https://openknowledge.fao.org/items/4b3280aa-bea4-4953-aa8f-b3fef11f4db1>.

³² FAO. 2024. *Fostering linkages between sustainable wood supply and forest and landscape restoration in Asia and the Pacific*. Bangkok. <https://openknowledge.fao.org/items/7ec00f6a-ce7c-4a4d-8b75-e565673878ba>.

³³ FAO. 2024. *Promoting bioeconomy through agriculture practice in Eastern Europe and Central Asia*. <https://openknowledge.fao.org/items/4b3280aa-bea4-4953-aa8f-b3fef11f4db1>.

et *Sustainable and Circular Bioeconomy in Forest-based Industries: How to Get There*³⁴ fournissent des analyses régionales.

12. La FAO propose également des activités de sensibilisation et des initiatives de renforcement des capacités à travers le monde. Par exemple, en Asie et dans le Pacifique, un réseau régional a été créé pour favoriser l'échange d'informations et la coordination en matière de bioéconomie. À ce jour, une série d'entretiens³⁵ et de dialogues³⁶ portant sur différents aspects techniques de la bioéconomie ont été organisés dans le cadre du réseau, et une plateforme régionale d'innovation et d'investissement en faveur de la bioéconomie devrait être lancée en novembre 2025. Des études de cas sur la bioéconomie seront examinées dans le cadre du débat sur le thème «Tirer parti des politiques pour favoriser l'égalité des genres en matière d'accès au financement et à l'innovation circulaire dans le secteur agricole de la région arabe», qui doit se tenir en novembre 2025. En collaboration avec l'Organisation du Traité de coopération amazonienne et ses huit États membres, la FAO a lancé en 2024 un programme d'investissement en faveur de la bioéconomie en Amazonie³⁷, qui s'appuie sur son initiative Main dans la main³⁸. En 2025, des études de cas réalisées en Bolivie, au Brésil et au Pérou mettront en lumière des mécanismes de financement novateurs permettant d'exploiter le potentiel de la bioéconomie durable. Au niveau mondial, la FAO a organisé la Conférence mondiale sur les biotechnologies agroalimentaires en juin 2025, au cours de laquelle une séance a été consacrée au thème suivant: «Les applications des biotechnologies dans une bioéconomie durable»³⁹.

13. Les **partenariats** multipartites et internationaux continuent de jouer un rôle central dans la promotion de solutions de bioéconomie durable. La FAO a continué de participer aux initiatives et forums mondiaux sur la question, tels que le Sommet mondial de la bioéconomie qui s'est tenu à Nairobi (Kenya) en 2024⁴⁰, le Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture qui s'est tenu à Berlin (Allemagne) en 2025⁴¹ et l'initiative sur la bioéconomie du G20, qui a été lancée par le Brésil en 2024 et s'est poursuivie sous la présidence sud-africaine en 2025. Dans le cadre de programmes collaboratifs comme le programme sur la gouvernance forestière et les chaînes de valeur de l'Union européenne, le Mécanisme forêts et paysans, le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD), le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, le Programme de gestion durable de la faune sauvage et le Programme d'impact sur les systèmes alimentaires, l'exploitation et la restauration des sols du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la FAO a aidé des organisations de producteurs, des responsables politiques et des professionnels à développer des chaînes de valeur durables, à restaurer des paysages dégradés et à prendre en compte les moyens de subsistance basés sur les forêts dans les stratégies de sécurité alimentaire. En ce qui concerne la pêche, des initiatives conjointes telles que le programme de partenariats GloLitter ont permis de lutter contre la pollution marine par le plastique en encourageant le recyclage des engins et l'utilisation de solutions biodégradables. La FAO est toujours un membre actif du Partenariat mondial sur les bioénergies, dont elle dirige le secrétariat depuis sa création en 2006. Composé de plus de 90 membres comprenant des gouvernements et des organisations internationales, le Partenariat mondial sur les bioénergies peaufine actuellement des directives sur l'utilisation de ses indicateurs de durabilité relatifs à la bioénergie, l'objectif étant de favoriser leur application dans le contexte de la bioéconomie au sens large en organisant une série de webinaires techniques en 2025. En Amérique

³⁴ FAO et Commission économique pour l'Europe (CEE). 2024. *Sustainable and Circular Bioeconomy in Forest-based Industries: How to Get There*. https://unece.org/sites/default/files/2025-02/2326211_E_PDF_WEB.pdf.

³⁵ <https://www.fao.org/in-action/sustainable-and-circular-bioeconomy/bioeconomy-in-asia-pacific/bioeconomy-talks/en/>.

³⁶ <https://www.fao.org/in-action/sustainable-and-circular-bioeconomy/bioeconomy-in-asia-pacific/dialogues/en/>.

³⁷ <https://www.fao.org/americas/news/news-detail/inversion-bioeconomia-amazonica/en>.

³⁸ Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Pérou, Suriname et Venezuela (République bolivarienne du).

³⁹ <https://www.fao.org/biotechnology/fao-biotechnology-conference-programme/biotechnology-applications-in-a-sustainable-bioeconomy/en>.

⁴⁰ <https://www.fao.org/in-action/sustainable-and-circular-bioeconomy/resources/news/details/en/c/1726372/>.

⁴¹ <https://www.fao.org/in-action/sustainable-and-circular-bioeconomy/resources/news/details/en/c/1733962/>.

latine et dans les Caraïbes, la FAO collabore avec le Réseau panamazonien pour la bioéconomie, alliance multipartite visant à promouvoir des initiatives locales de bioéconomie durable dans l'ensemble du biome amazonien. Comme indiqué ci-après, un processus de consultation inclusif est également en cours pour réfléchir à l'éventuelle création d'un nouveau partenariat mondial dans le domaine de la bioéconomie.

14. Il est nécessaire de mettre en place une double approche pour améliorer la **cohérence des politiques** de manière à créer un environnement propice à la bioéconomie. Ainsi, la FAO aide les pays, d'une part, à élaborer leurs propres stratégies en matière de bioéconomie et, d'autre part, à intégrer la bioéconomie dans les autres stratégies nationales et régionales de développement. Dans le premier cas, le document intitulé *The bioeconomy toolbox: A guide to support the development of sustainable bioeconomy strategies and policies* (La boîte à outils de la bioéconomie: guide visant à faciliter l'élaboration de stratégies et de politiques en matière de bioéconomie durable)⁴², publié en 2024, représente une étape importante, car il offre aux pays des orientations progressives fondées sur les expériences concrètes des pays partenaires de la FAO. Dans le deuxième cas, le rapport intitulé *Enhancing the sustainability and financing of forest-based value chains* (Améliorer la durabilité et le financement des chaînes de valeur forestières)⁴³, publié en 2024, fournit des directives pratiques sur les évaluations, la mise à jour des stratégies et les mécanismes de financement, afin de garantir que les politiques contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. En outre, les *Directives pour une aquaculture durable*⁴⁴, en date de 2025, préconisent l'utilisation des sous-produits de la pêche comme aliments aquacoles, ce qui illustre la manière dont la bioéconomie et les approches circulaires peuvent être intégrées dans les systèmes réglementaires. Par ailleurs, le rapport intitulé *Sustainable Nitrogen Management in Agrifood Systems* (Gestion durable de l'azote dans les systèmes agroalimentaires)⁴⁵, le prochain plan d'action mondial pour la transformation de l'élevage dans une optique de durabilité, les lignes directrices du Partenariat LEAP sur le rôle de l'élevage dans les systèmes de bioéconomie circulaire⁴⁶, le prochain cadre d'action sur l'approche «Une seule santé» dans les systèmes agroalimentaires et l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2025*⁴⁷ comportent tous des éléments et des orientations sur la bioéconomie, l'objectif étant de faciliter la planification globale. Entre autres initiatives, la FAO apporte son concours à l'élaboration du Plan stratégique relatif à la bioéconomie pour la région de l'Amazonie et des directives pour la promotion de la bioéconomie dans le Pacifique.

15. Les **innovations en matière de bioéconomie sur le terrain** démontrent de plus en plus les avantages pratiques que la bioéconomie présente pour les populations et les écosystèmes. Au Kazakhstan et au Kirghizistan, des essais sont réalisés sur le terrain afin d'évaluer l'efficacité de la bioremédiation et de la phytoremédiation pour éliminer les contaminants des sols. En Côte d'Ivoire, dans le cadre des projets BIODAF et BIODAF II, des larves de mouche soldat noire sont utilisées pour transformer les déchets alimentaires organiques en intrants agricoles à haute valeur ajoutée, ce qui permet à la fois de soutenir l'action climatique en milieu urbain et la résilience des systèmes agroalimentaires⁴⁸. Au Pakistan, un projet financé par le FEM permet de promouvoir la valorisation des pseudo-troncs de bananiers, qui sont habituellement brûlés dans les champs ou jetés dans des décharges, afin de les transformer en produits textiles à valeur ajoutée, ce qui pourrait contribuer à réduire l'empreinte chimique et hydrique et les émissions de gaz à effet de serre imputables à la production de bananes et de coton. Dans l'État plurinational de Bolivie, on étudie des points d'entrée possibles pour la bioéconomie dans les chaînes de valeur de l'açaï et du quinoa. Dans le secteur forestier, les organisations de producteurs et les communautés s'emploient à mettre en place des

⁴² <https://openknowledge.fao.org/items/da351014-0795-4cc7-9e7d-90cfc46685bc> et <https://openknowledge.fao.org/items/41165e35-5732-4a74-81fa-9ecd36f7936d>.

⁴³ Boscolo, M., Lehtonen, P., Di Girolami, E., et Duong, G. 2025. *Enhancing the sustainability and financing of forest-based value chains*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cd5197en>.

⁴⁴ FAO. 2025. *Directives pour une aquaculture durable*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd3785fr>.

⁴⁵ <https://www.fao.org/newsroom/detail/FAO-nitrogen-use-efficiency-report/en>.

⁴⁶ FAO. 2024. Lignes directrices sur le rôle de l'élevage dans les systèmes de bioéconomie circulaire (en anglais). Pour consultation publique. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd1948en>.

⁴⁷ <https://www.fao.org/forest-resources-assessment/fr>.

⁴⁸ <https://www.fao.org/newsroom/story/the-harmless-soldier-fighting-mounds-of-harmful-waste/fr>.

filières durables de produits forestiers ligneux et non ligneux⁴⁹, notamment en développant les systèmes d'agroforesterie et les activités de restauration. Dans le domaine de la pêche, des produits novateurs tels que la poudre de poisson sont intégrés dans les programmes d'alimentation scolaire au Ghana et au Malawi, ce qui permet d'améliorer la nutrition en favorisant l'utilisation circulaire des ressources. D'autres initiatives locales sont menées pour valoriser les sous-produits de la pêche, par exemple l'extraction de chitine au Chili, la production de collagène en Colombie, la production d'ensilage de poisson dans plusieurs petits États insulaires en développement et la fabrication de cuir de poisson par des ouvrières à partir de peaux vouées à être jetées. Ces peaux sont ensuite transformées par des artisans locaux en souvenirs pour le marché du tourisme, ce qui limite le recours aux importations coûteuses de cuir animal provenant du continent.

III. Travaux des organes directeurs de la FAO sur la bioéconomie

A. Aperçu des décisions des organes directeurs sur la bioéconomie

16. Depuis que la bioéconomie a été désignée comme l'un des domaines prioritaires du Programme dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, elle a fait l'objet de discussions approfondies et les membres ont multiplié les recommandations sur cette question dans le cadre des travaux des organes directeurs de la FAO. Tout récemment, à sa 44^e session, la Conférence de la FAO «a rappelé l'importance de la bioéconomie au service de systèmes agroalimentaires durables; a encouragé la poursuite du dialogue sur la bioéconomie au sein du Comité de l'agriculture, d'autres comités techniques et du Conseil de la FAO, dans le but de contribuer davantage à la cohérence des politiques, au renforcement des capacités et au partage des connaissances sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables»⁵⁰.

17. Parmi les travaux et les décisions des organes directeurs de la FAO sur la bioéconomie qui sont présentés à l'**Annexe 1**, trois des activités prescrites à la 27^e session du Comité des forêts et à la 29^e session du Comité de l'agriculture ont une pertinence mondiale et progressent rapidement: la préparation d'un sommet international sur la bioéconomie fondée sur les forêts; les consultations en vue de l'établissement d'un partenariat multipartite mondial sur la bioéconomie et l'éventuelle tenue d'un dialogue entre les membres sur la bioéconomie. On trouvera dans les paragraphes ci-après un résumé des progrès accomplis à cet égard.

B. Préparation d'une conférence internationale sur la contribution du secteur forestier à la bioéconomie durable

18. À sa 27^e session, le Comité «a invité la FAO à organiser, sous réserve que des ressources extrabudgétaires soient disponibles, une conférence internationale sur la contribution du secteur forestier à la bioéconomie durable et à en présenter les résultats à la 28^e session du Comité des forêts et aux sessions pertinentes du Conseil et de la Conférence de la FAO»⁵¹. Pour donner suite à cette demande, et avec le soutien généreux de l'Autriche et de la Finlande, l'initiative sur les approches durables de la bioéconomie forestière (COLI), menée conjointement par des pays et des organisations, a été lancée lors de la 20^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF)⁵². Dans le cadre de l'initiative COLI, la FAO organise une série de webinaires mondiaux⁵³ afin de préparer le Sommet COLI 2026, qui se tiendra à Vienne (Autriche) du 23 au 25 février 2026. Ce sommet fera office de conférence internationale, comme envisagé par le Comité des forêts à sa 27^e session, et ses résultats seront présentés à la 28^e session du Comité des forêts et à la 21^e session du FNUF. Outre ces initiatives, des activités de sensibilisation ont été organisées à l'échelle mondiale, notamment la célébration de la Journée internationale des forêts 2025, qui avait pour thème «Forêts et aliments»,

⁴⁹ <https://openknowledge.fao.org/items/4b3280aa-bea4-4953-aa8f-b3fef11f4db1>.

⁵⁰ FAO. 2025. Rapport de la 44^e session de la Conférence de la FAO, paragraphe 54 d. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/bc15800d-ac20-4eaf-979a-c0868d6a5af9/content>.

⁵¹ FAO. 2025. Rapport de la 27^e session du Comité des forêts (Rome, 22-26 juillet 2024), paragraphe 13 d. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/f8e9edba-1ead-4791-926f-f9b950969c66/content>.

⁵² <https://www.bmluk.gv.at/en/coli/coli--coli.html>.

⁵³ <https://www.fao.org/forestry/our-focus/forest-products/sustainable-forest-based-bioeconomy-approaches/en>.

afin de mettre en avant l'importance capitale des forêts pour la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance.

*C. Vers la création d'un partenariat multipartite mondial
dans le domaine de la bioéconomie*

19. À sa 27^e session, le Comité des forêts «a encouragé la FAO [...] à mettre en place un partenariat et une coopération au niveau mondial en matière de bioéconomie»⁵⁴ tandis qu'à sa 29^e session, le Comité de l'agriculture a notamment «reconnu qu'il était nécessaire de mettre en place un partenariat multipartite mondial dans le domaine de la bioéconomie au service de systèmes agroalimentaires durables qui servirait de catalyseur à l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans, au renforcement des capacités et à l'instauration de systèmes de connaissances et de mesures d'incitation aux niveaux mondial, régional, national, infranational et local et a encouragé la FAO, sous réserve des ressources disponibles, à élaborer une proposition à cette fin, notamment concernant les modalités envisagées pour la participation des membres, des entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes, selon qu'il conviendrait, en vue de sa présentation pour examen à une prochaine session du Conseil de la FAO, en veillant à tenir compte des points de vue exprimés à cet égard lors de la session en cours du Comité»⁵⁵.

20. Avec l'appui du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture, le projet «Vers l'établissement d'un partenariat mondial sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables» a été lancé lors de l'édition 2025 du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture, au titre des réalisations attendues⁵⁶. Ce projet a bénéficié d'un soutien important, comme il ressort du communiqué final approuvé par 62 ministres de l'agriculture⁵⁷.

21. Entre mars et juillet 2025, la FAO et ses partenaires ont organisé cinq consultations régionales⁵⁸; deux réunions du Groupe consultatif de suivi du projet⁵⁹; deux dialogues interactifs du Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies⁶⁰; une discussion de groupe à la première Conférence internationale du Réseau d'Amérique latine sur la bioéconomie (Costa Rica); une réunion de consultation du secteur privé et une consultation consacrée à la jeunesse. Au total, plus de 530 membres de tous les grands groupes de parties prenantes (gouvernements, monde universitaire, secteur privé, société civile et système des Nations Unies) provenant de plus de 70 pays ont participé à cette consultation, ce qui en fait l'un des processus les plus inclusifs mis en place en vue de la création d'une plateforme multipartite.

22. Les contributions reçues ont permis de réaffirmer le constat collectif selon lequel la bioéconomie pouvait jouer un rôle crucial dans la transformation des systèmes agroalimentaires et les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Bien que la bioéconomie concerne différents secteurs, dont l'alimentation et l'agriculture, l'établissement d'un partenariat multipartite mondial dans le domaine de la bioéconomie axé sur des systèmes agroalimentaires durables

⁵⁴ FAO. 2025. *Rapport de la 27^e session du Comité des forêts (Rome, 22-26 juillet 2024)*, paragraphe 13 c. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/f8e9edba-1ead-4791-926f-f9b950969c66/content>.

⁵⁵ FAO. 2025. *Rapport de la 29^e session du Comité de l'agriculture (Rome, 30 septembre - 4 octobre 2024)*, paragraphe 18 g. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d96cbe26-f16e-47c1-95ac-a429bf6ac0d4/content>.

⁵⁶ <https://msc.gffa-berlin.de/app/uploads/sites/5/2025/01/Deliverable-2025-GFFA-FAO-Project-Bioeconomy-Partnership-English.pdf>.

⁵⁷ https://msc.gffa-berlin.de/app/uploads/sites/5/2025/01/GFFA25_FinalCommunique_EN.pdf.

⁵⁸ Les régions couvertes étaient les suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale, Proche-Orient et Afrique du Nord, avec plus de 360 participants. Il est prévu d'organiser une consultation en Amérique du Nord en septembre 2025.

⁵⁹ Ces réunions se sont tenues au début et à la fin du processus de consultation, dans le cadre duquel il a été fait appel à des experts internationaux afin qu'ils fournissent des orientations techniques et des conseils en matière de gouvernance.

⁶⁰ Les dialogues visaient à mobiliser le système des Nations Unies et les partenaires extérieurs afin de prendre en compte la bioéconomie dans les programmes relatifs à la gouvernance mondiale environnementale et au financement. <https://unemg.org/nexus-dialogue-on-sustainable-bioeconomy/>.

permettrait de définir des priorités stratégiques en ce qui concerne les avantages et les arbitrages, de répondre aux besoins urgents des pays en développement et de prendre en compte la plupart des ressources biologiques sur lesquelles la bioéconomie est basée. En prenant pour point de départ les systèmes agroalimentaires, la coopération et la coordination intersectorielles pourraient être favorisées lors de la mise en œuvre.

23. Les observations formulées dans le cadre des consultations s'articulaient autour de quatre piliers principaux présentant une forte ressemblance avec les quatre grandes composantes thématiques du volet AE 2 des DPP de la FAO. **Afin d'améliorer la base de connaissances**, les participants ont souligné qu'il fallait disposer de données fiables, d'indicateurs harmonisés et de pôles de connaissances régionaux, l'objectif étant de remédier au manque de données de référence et à la fragmentation des systèmes par la mise en œuvre d'initiatives adaptées au contexte local. **En vue de stimuler les investissements et les partenariats**, les parties prenantes ont mis l'accent sur le financement mixte, les relations avec les investisseurs et le renforcement des plateformes multipartites, de manière à combler les écarts de financement à un stade précoce et à favoriser le développement de l'innovation. L'importance de **promouvoir la cohérence des politiques** a été soulignée, les participants appelant à la coordination des politiques intersectorielles, à la mise en place de garanties fondées sur les droits et à l'harmonisation avec les principaux cadres internationaux, tout en demandant que les approches soient adaptées aux régions. Il a été indiqué qu'il fallait **développer l'assistance technique et renforcer les capacités** afin d'aider les petites et moyennes entreprises, et favoriser le transfert de technologies, la création d'entreprise et l'apprentissage entre pairs, un accent particulier étant mis sur les jeunes, les femmes et les peuples autochtones. D'une manière générale, les participants se sont dits favorables à la mise en œuvre progressive, inclusive et adaptée aux régions des éventuelles futures activités conjointes, afin de maximiser la cohérence au niveau mondial et la pertinence au niveau local.

24. Les précieuses contributions reçues ont servi de base à l'élaboration d'un projet de mandat et d'un cadre de gouvernance pour le partenariat, lesquels seront examinés lors d'une prochaine session du Conseil de la FAO, conformément au mandat confié par le Comité de l'agriculture à sa 29^e session.

D. Progrès accomplis dans la recherche de solutions visant à engager les membres dans un dialogue pendant la période intersessions du Comité de l'agriculture

25. À sa 29^e session, le Comité de l'agriculture «a demandé à la FAO, dans le cadre de son mandat et à condition que les ressources disponibles le permettent, d'élaborer, avec les conseils et les orientations du Bureau du Comité, des pistes possibles pour engager les membres pendant la période intersessions du Comité dans un dialogue sur les approches de la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables, en vue de les présenter pour examen à une prochaine session du Conseil de la FAO»⁶¹.

26. Entre novembre 2024 et juillet 2025, avec l'appui du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB), le Bureau du Comité de l'agriculture a étudié des pistes possibles pour l'organisation d'un dialogue entre les membres sur les approches de la bioéconomie pendant la période intersessions. Une note d'information et une enquête ont été élaborées et communiquées aux membres du Bureau en avril 2025, la date limite pour y répondre ayant été reportée deux fois afin d'assurer une large participation. À la date de clôture de l'enquête, en juillet 2025, 17 membres issus de six des sept groupes régionaux de la FAO⁶² avaient partagé leurs perspectives, ce qui a permis à la Direction de la FAO de connaître les différentes priorités de ses membres en ce qui concerne l'organisation d'un dialogue sur la bioéconomie.

⁶¹ FAO. 2025. *Rapport de la 29^e session du Comité de l'agriculture (Rome, 30 septembre - 4 octobre 2024)*, paragraphe 18 d. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d96cbe26-f16e-47c1-95ac-a429bf6ac0d4/content>.

⁶² Amérique du Nord (États-Unis d'Amérique – deux contributions – et Canada), Amérique latine et Caraïbes (Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Mexique, Panama et Venezuela), Asie (Indonésie et Japon), Europe (Autriche, France et Irlande), Pacifique Sud-Ouest (Australie) et Proche-Orient (Jordanie – deux contributions – et Liban). Aucune contribution n'avait été reçue de la part des membres africains.

27. Les options de dialogue ci-après étaient proposées dans la note d'information et l'enquête: des **consultations avec les membres** (informelles, généralement dans le cadre des travaux des organes directeurs); un **groupe de travail spécial à composition non limitée**; un **organe ad hoc ou un organe subsidiaire faisant rapport au Comité de l'agriculture** ou des processus de **consultation** dont les modalités seraient décidées lors d'une future session du Comité; un **groupe d'amis**; une «**autre**» modalité.

28. L'enquête a également permis de recueillir des avis sur les objectifs possibles d'un dialogue entre les membres, parmi lesquels on peut citer les exemples suivants: faire en sorte que les membres puissent **partager les leçons et les expériences acquises** lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de **politiques et de stratégies de bioéconomie cohérentes** qui soient conformes aux cadres mondiaux et régionaux applicables; **renforcer les capacités des pays en développement** afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des stratégies de bioéconomie efficaces, notamment au moyen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire; mettre au point des **indicateurs et des dispositifs de communication de l'information communs** pour la bioéconomie et les chaînes de valeur biologiques; élaborer des **normes et des orientations mondiales** sur les produits, les technologies et les pratiques biologiques; **prospective**: suivre l'évolution des technologies, des pratiques et des procédures en matière de bioéconomie, en tenant compte de leur impact potentiel; «**autre**» modalité.

29. Malgré des divergences de vues quant au contenu et au format d'un possible dialogue entre les membres sur la bioéconomie, la nécessité d'organiser un tel dialogue faisait l'objet d'un vaste consensus au sein du Bureau du Comité de l'agriculture. En s'appuyant sur ce processus de consultation, le Bureau du Comité de l'agriculture fournira des orientations à la Direction de la FAO en vue de la mise au point définitive d'un document présentant les différentes options, qui sera soumis pour examen lors d'une prochaine session du Conseil de la FAO. Dans l'intervalle, le Brésil et l'Union européenne s'apprêtent à lancer ensemble un Groupe d'Amis sur la bioéconomie.

IV. Perspectives de la bioéconomie

F. Prochaines étapes mondiales

30. Parmi les prochaines manifestations importantes pour la bioéconomie, on peut citer les exemples suivants:

- a. Le **Sommet final du G20**, qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) les 22 et 23 novembre 2025. Les observations formulées lors des trois réunions préparatoires de l'initiative sur la bioéconomie du G20 seront présentées, l'accent étant mis sur les possibilités et les défis propres à l'Afrique. Les contributions de la FAO portent principalement sur l'élaboration de cadres harmonisés de suivi et d'évaluation et les progrès concernant la création d'un partenariat multipartite mondial dans le domaine de la bioéconomie.
- b. **La 30^e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 30)**, qui se tiendra au Brésil du 10 au 21 novembre 2025, dans le cadre de laquelle la bioéconomie et la biotechnologie font partie des «30 priorités pour la COP 30» de la présidence brésilienne. À cette occasion, le rapport sur l'évolution des technologies climatiques de 2025, qui est consacré cette année à la bioéconomie et a bénéficié de contributions d'experts de la FAO, sera publié. Lors de la COP 30, la FAO lancera également son approche de la «construction respectueuse des forêts», qui vise à accroître l'utilisation du bois durable dans la construction.
- c. Le **Sommet de l'initiative COLI**, qui se tiendra en Autriche du 23 au 25 février 2026, comme indiqué ci-dessus.
- d. La **Journée internationale des forêts**, qui aura lieu le 31 mars 2026 et aura pour thème «Les forêts et les économies»⁶³.

⁶³ <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/initiatives/international-day-of-forests/fr>.

- e. Le **Sommet mondial de la bioéconomie**, qui devrait se tenir en Irlande au deuxième semestre de 2026, dans le cadre de la présidence irlandaise de l'Union européenne.

G. Activités de la FAO relatives à la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables au cours de l'exercice biennal 2026-2027

31. Depuis l'intégration de la bioéconomie dans son Cadre stratégique 2022-2031, la FAO s'est attachée à définir une vision globale de la bioéconomie, en expliquant sa pertinence pour la transformation des systèmes agroalimentaires et la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au sens large. À cette fin, elle a produit plusieurs publications importantes, notamment les documents intitulés *Aspirational principles and criteria for a sustainable bioeconomy* (Principes et critères pour l'avènement d'une bioéconomie durable) (2021), *Sustainable and circular bioeconomy in the climate agenda: Opportunities to transform agrifood systems* (La bioéconomie durable et circulaire dans le programme climatique: perspectives pour la transformation des systèmes agroalimentaires) (2022), *Sustainable and circular bioeconomy in the biodiversity agenda: Opportunities to conserve and restore biodiversity in agrifood systems through bioeconomy practices* (La bioéconomie durable et circulaire dans le programme relatif à la biodiversité: les pratiques de la bioéconomie au service de la conservation et de la restauration de la biodiversité dans les systèmes agroalimentaires) (2022).

32. Ces bases ayant été posées, les activités s'étendent désormais au-delà de l'élaboration de cadres conceptuels mondiaux. Comme indiqué dans le Plan à moyen terme 2026-2029 et le Programme de travail et budget 2026-2027, la FAO compte promouvoir des interventions programmatiques axées sur les résultats et modulables afin de rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients, plus équitables et plus durables. On trouvera ci-après un aperçu de l'action menée pour chaque composante du volet AE 2 des DPP.

33. **Améliorer l'accès aux données, aux informations et aux connaissances:** L'une des principales priorités recensées dans le Plan à moyen terme est la promotion de systèmes de données robustes, harmonisés et accessibles, qui jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de politiques fondées sur des éléments probants et la prise de décision concernant les investissements en faveur de la bioéconomie. La FAO est déterminée à centraliser des données et des informations afin d'étayer la prise de décision dans le domaine de la bioéconomie, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la biomasse, la répartition des terres et de l'eau, les incidences environnementales et sociales, la traçabilité des chaînes de valeur et la circularité. Elle continuera de diffuser des données et des méthodes à l'échelle mondiale pour faciliter l'évaluation. Les ensembles de données FAOSTAT sur la production et la consommation de bioénergie et sur la production et le commerce de produits forestiers seront actualisés chaque année, et il est prévu de publier de nouveaux ensembles de données dans des domaines tels que l'emploi dans le secteur forestier, le potentiel des produits en bois d'ingénierie dans l'atténuation du changement climatique et le commerce de produits forestiers non ligneux essentiels (par exemple les fruits à coque, les champignons et le bambou). En s'appuyant sur le rapport intitulé *Indicators for sustainable bioeconomy: Towards building a monitoring and assessment framework* et sur la base de données qui l'accompagne, la FAO s'emploiera à poursuivre la mise au point et le pilotage d'indicateurs et de critères de mesure pour la bioéconomie durable. L'accent sera mis sur les données ventilées par genre et les évaluations de l'égalité des genres, car le niveau de participation des femmes et des hommes à la bioéconomie dans les systèmes agroalimentaires diffère souvent, leurs rôles sont distincts et leur accès aux ressources et aux avantages n'est pas le même.

34. En ce qui concerne les produits et les outils axés sur les connaissances, la FAO s'attache en permanence à intensifier l'action menée pour garantir que les ressources telles que les boîtes à outils numériques, les rapports et les études de cas sont adaptés aux besoins particuliers des pays. Plusieurs autres activités sont prévues: la compilation d'études de cas pour l'Europe et l'Asie centrale, l'examen des possibilités offertes par la bioéconomie pour la réduction des pertes et des déchets alimentaires dans le Proche-Orient et en Afrique du Nord, ou encore une étude sur la contribution à l'économie des produits de la socio-biodiversité amazonienne (principalement les fruits et les produits forestiers non ligneux).

35. **Forger des partenariats:** Dans le cadre du processus de consultation inclusif facilité en 2025, la FAO a jeté les bases de l'établissement d'un partenariat mondial sur la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables. Lors d'une prochaine session du Conseil de la FAO, les membres seront consultés sur l'élaboration d'un projet de mandat et de cadre de gouvernance pour la mise en place du partenariat.
36. **Améliorer la cohérence des politiques:** Dans le cadre de sa mission principale consistant à fournir des orientations, la FAO continuera de soutenir l'intégration de la bioéconomie dans les stratégies nationales de développement, en s'appuyant sur des diagnostics conjoints, des analyses présentant les avantages et les inconvénients et un suivi harmonisé. L'élaboration des cadres de programmation par pays, qui donnent lieu à une collaboration systématique, permettra de renforcer les capacités institutionnelles et d'assurer l'adaptation aux contextes. La FAO poursuivra la mise à jour et le perfectionnement de son tableau de bord des stratégies relatives à la bioéconomie et des mesures connexes en faveur du développement durable, qui centralise des informations permettant d'analyser les stratégies de bioéconomie existantes et leurs liens avec les plans nationaux relatifs à la biodiversité, au changement climatique et à la transformation des systèmes agroalimentaires.
37. **Déployer des innovations en matière de bioéconomie sur le terrain:** La FAO donnera la priorité aux solutions de financement novatrices, notamment en faisant un usage stratégique des fonds pour l'environnement et le climat, tels que le FEM et le Fonds vert pour le climat (FVC), du financement mixte et de la collaboration avec les institutions financières internationales, afin d'encourager les investissements catalytiques dans la bioéconomie au service de systèmes agroalimentaires durables.
38. Parmi les domaines techniques prioritaires, on peut citer les produits issus de la biomasse (notamment ceux utilisés pour la valorisation énergétique des déchets et la fabrication de solutions bioplastiques), le recyclage des nutriments et des intrants, l'utilisation d'intrants agricoles régénératifs et les innovations en matière de bioéconomie urbaine. Les contributions des bureaux décentralisés de la FAO mettent l'accent à la fois sur le contexte local et la transformation systémique. Par exemple, dans le cadre du programme «Villes vertes en action pour l'Afrique», actuellement mis en œuvre dans toute l'Afrique, des solutions novatrices de bioéconomie telles que l'utilisation de la mouche soldat noire pour valoriser les déchets alimentaires organiques et la production décentralisée de biogaz sont mises à l'essai à l'échelle des villes. Grâce à l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» de la FAO, les pays accordent la priorité à des chaînes de valeur clés: par exemple, le Maroc axe ses efforts sur le caroubier, qui est utilisé dans l'alimentation, la médecine et l'industrie cosmétique, tout en s'employant à restaurer les paysages forestiers dégradés, à améliorer les moyens de subsistance en milieu rural et à favoriser la croissance économique verte dans toute la région. Dans le Pacifique, une initiative financée par le FEM est menée à Vanuatu pour tirer parti des approches de la bioéconomie aux fins de l'établissement de certificats de durabilité pour les complexes touristiques et de la mise en place de systèmes avancés de valorisation énergétique des déchets, ce qui montre les retombées environnementales et économiques que peuvent avoir ces approches. En Asie et dans le Pacifique, le projet RESULT (*Restoring and Sustaining Landscapes Together* [Agir ensemble pour restaurer et gérer durablement les paysages])⁶⁴ contribuera à bâtir des liens de collaboration qui permettront notamment d'assurer un approvisionnement durable de matières premières pour la bioéconomie.
39. Le choix du thème biennal pour l'exercice 2026-2027, à savoir «Promouvoir l'innovation au service de la sécurité alimentaire», qui a été approuvé par la Conférence de la FAO à sa 44^e session, devrait donner un nouvel élan à l'action menée. Cette plateforme institutionnelle offre une bonne occasion d'intégrer les innovations en matière de bioéconomie dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires et de promouvoir des solutions fondées sur des données probantes, modulables et adaptées au contexte, conformément aux objectifs de durabilité fixés aux niveaux régional et mondial.

⁶⁴ <https://www.fao.org/in-action/forest-landscape-restoration-asia/result-asia-pacific/en>.

Annexe 1. Documents de travail et décisions des organes directeurs de la FAO sur la bioéconomie (2024-2025)

<i>Année</i>	<i>Mois</i>	<i>Sessions des organes directeurs</i>	Documents
2024	<i>Mars</i>	38 ^e session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Document de travail: LARC/24/2: Priorités de la FAO dans la région au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO Rapport: LARC/24/REP, paragraphe 26
	<i>Mai</i>	34 ^e session de la Conférence régionale pour l'Europe	Document de travail: ERC/24/13 Rev.1: Rapport sur les débats de la session conjointe de la Commission européenne des forêts (42^e session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (81^e session) Rapport: ERC/24/REP, paragraphe 43 g
	<i>Juillet</i>	36 ^e session du Comité des pêches	Document d'information: COFI/2024/INF/18: La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables Rapport: NFI/R1459, paragraphe 18 d
	<i>Juillet</i>	27 ^e session du Comité des forêts	Document de travail: COFO/2024/4: Renforcer la contribution des forêts à la bioéconomie – possibilités et défis Rapport: C/2025/24, paragraphe 13
	<i>Octobre</i>	27 ^e session de la Commission internationale du peuplier et autres essences à croissance rapide utiles aux personnes et à l'environnement	Rapport de la 27^e session de la Commission internationale du peuplier et autres essences à croissance rapide utiles aux personnes et à l'environnement (en anglais)
		29 ^e session du Comité de l'agriculture	Document de travail: COAG/2024/11: La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables Rapport: C/2025/21, paragraphe 18
	<i>Décembre</i>	176 ^e session du Conseil	Rapport: CL 176/REP, paragraphes 20 j et 26 b et m

2025	<i>Avril</i>	177 ^e session du Conseil	Rapport: CL 177/REP, paragraphe 8 g
	<i>Mai</i>	13 ^e session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches	Document de travail: COFI:AQ/XIII/2025/5: Thème particulier 2: L'aquaculture et l'économie circulaire
		66 ^e session du Comité consultatif de la filière bois durable	Rapport de la 66^e session du Comité consultatif de la filière bois durable (en anglais)
	<i>Juin-juillet</i>	44 ^e session de la Conférence de la FAO	Document de travail: C 2025/3: Plan à moyen terme 2026-2029 et Programme de travail et budget 2026-2027 Rapport: C 2025/REP, paragraphe 54 d
	<i>Septembre</i>	34 ^e session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Document de travail: LACFC/2025/7: Promouvoir les approches en matière de bioéconomie reposant sur les forêts en Amérique latine et dans les Caraïbes (en anglais)
	<i>Septembre</i>	20 ^e session du Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches	Document de travail: COFI:FT/XX/2025/8: Des chaînes de valeur durables pour des marchés compétitifs
	<i>Septembre-octobre</i>	27 ^e session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient	Document d'information: NEFRC/2025/INF/3: Opportunités de la bioéconomie dans la région
	<i>Novembre</i>	141 ^e session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique	Document de travail: APFC/2025 Promouvoir les approches en matière de bioéconomie reposant sur les forêts en Asie et dans le Pacifique (à paraître)